

La troisième réunion de la Commission mixte sur la coopération scientifique, industrielle et technologique entre la Belgique et le Canada s'est déroulée à Ottawa du 15 au 18 septembre 1975.

Lors de la séance d'ouverture, le Dr J.M. LeClair, Président de la délégation canadienne a souhaité la bienvenue aux membres de la délégation belge en soulignant les rapports privilégiés qui existent entre les deux pays.

M. A. Stenmans, Président de la délégation belge a répondu en exprimant sa confiance au sujet des résultats qui découleront de la présente session.

1. CONSIDERATIONS GENERALES

Les deux parties ont convenu d'accorder une attention particulière aux thèmes qui répondent aux objectifs nationaux des deux pays, tels l'amélioration des conditions de vie (y compris la protection de l'environnement), l'intensification de l'innovation technologique notamment au niveau des petites et moyennes entreprises, l'amélioration de la situation énergétique et la conservation des matières premières.

Les deux parties considèrent que l'échange d'informations auquel il a été procédé depuis l'entrée en vigueur de l'Accord permet dans divers domaines de dégager des axes précis de collaboration. Elles estiment que selon ces nouveaux axes et dans les thèmes nouveaux qui pourraient survenir dans l'intervalle des réunions de la Commission